



INITIATIVE POUR LES DROITS ET LES RESSOURCES | MAI 2021



Bonnes pratiques des Collaborateurs de RRI en Afrique



Table des matières

Synthèse	3
Renforcement de la Coalition	3
République démocratique du Congo (RDC)	3
Kenya	4
Liberia	5
Nigeria	5
Engagement du secteur privé.....	6
Liberia	6
Kenya	7
Engagement des autorités publiques.....	7
Liberia	7
RDC.....	8
Engagement des communautés	8
Kenya	8
Liberia	8
Justice de genre	9
RDC.....	9
République centrafricaine (RC).....	9
Développement d'outils pour l'immatriculation et la gestion de forêts communautaires	10
RDC.....	10
Gabon	10
Mobiliser les systèmes de connaissances autochtones	10
Kenya	10
Madagascar.....	11
Au sujet de l'Initiative des droits et ressources.....	12
Partenaires.....	12
Bailleurs de fonds	12

Synthèse

Les organisations collaboratrices du réseau RRI dans la région africaine ont à ce jour mis en œuvre bon nombre de projets avec pour objectif principal de sécuriser les droits fonciers des peuples autochtones (PA) et des communautés locales (CL), dans l'idée que cela constitue le socle primordial sur lequel s'appuient toutes les autres formes d'engagement en faveur des communautés. RRI met ici en lumière quelques-unes des meilleures pratiques développées dans le cadre de ces projets, afin de renforcer le discours et les autres travaux des membres de sa Coalition, aujourd'hui et dans les années à venir.

Ces bonnes pratiques sont tirées de projets qui se sont déroulés en 2019 et 2020 en République centrafricaine (RCA), en République démocratique du Congo (RDC), au Gabon, au Kenya, au Liberia, à Madagascar et au Nigeria. Ce document passe en revue les sept axes thématiques suivants :

- Renforcement de la Coalition
- Engagement du secteur privé
- Engagement des autorités publiques
- Engagement des communautés
- Justice de genre
- Outils pour l'immatriculation et la gestion de forêts communautaires
- Mobiliser les systèmes de connaissances autochtones

Tous les exemples à suivre démontrent l'extraordinaire adaptabilité et créativité de nos collaborateurs africains. Chacun pose aussi ses propres difficultés, en raison des contextes nationaux et locaux uniques auxquels ils s'appliquent, ainsi que de la diversité des scènes politiques. Nous encourageons toute personne intéressée à contacter directement les organisations de société civile (OSC), coalitions et organisations communautaires citées dans ce document, pour en savoir davantage sur leurs pratiques novatrices et leurs processus de travail.



Renforcement de la Coalition

République démocratique du Congo (RDC)

En RDC, le Centre des technologies innovatrices et le développement durable (CTIDD) –une ONG centrée sur les technologies innovantes en matières d'agriculture, d'énergies renouvelables, de gouvernance forestière, d'environnement, de conservation et de développement durable– a mis en pratique les méthodes participatives pour améliorer les contributions aux campagnes de sensibilisation et d'apprentissage dans des secteurs tels que l'agriculture, l'exploitation minière, la foresterie, les sols et les hydrocarbures.

Le CTIDD a créé une équipe spéciale d'intervenants issus de grands réseaux, pour tirer parti des diverses recommandations formulées lors d'un stage multisectoriel. Ce stage a également permis d'établir un document de positionnement et une feuille de route pour faciliter la continuité des efforts de plaidoyer des OSC sous coordination du CTIDD ; le suivi de ces documents a été confié à l'équipe spéciale. Parmi les réseaux représentés dans l'équipe spéciale, on peut citer : le Groupe de Travail Climat REDD – Rénové (GTCRR); la Coalition des Femmes Leaders pour l'Environnement et le Développement Durable (CFLEDD); la Dynamique des Jeunes pour l'Environnement et le Développement Durable (DYJEDD); et le Réseau des peuples autochtones et locaux pour la gestion durable des écosystèmes forestiers en RDC (REPALEF). Ces réseaux ont mis en place un processus permettant aux divers acteurs considérés comme essentiels de contribuer officiellement à la conception des outils, législations et politiques de planification de l'utilisation des sols entrepris par gouvernement congolais. Cette méthodologie a facilité la représentation et l'adhésion de tous les acteurs concernés dans ces processus de planification de l'aménagement du territoire national.

Ce projet a principalement permis :

- des contributions plus approfondies aux processus politiques de planification de l'aménagement du territoire avec une prise en compte des questions de droits fonciers spécifiques aux PA et CL, et en particulier des femmes au sein de ces communautés.
- de consolider des dispositions de réforme législative et politique permettant d'entériner et de sécuriser les droits fonciers et forestiers des PA et CL.
- de contribuer à la production d'un schéma national d'aménagement du territoire qui prend désormais en compte les espaces communautaires, les plans d'utilisation des sols au niveau des provinces et les territoires des villages au niveau local.
- de produire une large gamme de documents relatifs à la participation et mobilisation des OSC dans le cadre des réformes citées, qui sont aujourd'hui autant d'outils pour la rédaction des politiques et réglementations associées à ces réformes.

En 2020, la Dynamique des groupes de peuples autochtones (DGPA), un réseau qui rassemble 45 organisations œuvrant à la sécurisation des droits des peuples autochtones, a lancé un projet visant à effectuer le « suivi de la loi organique fixant les principes fondamentaux relatifs à la promotion et à la protection des droits des peuples autochtones aux niveaux du Parlement, de la Cour constitutionnelle et de la Présidence ». Au terme de ce projet, l'Assemblée nationale de la RDC a approuvé à l'unanimité une loi sur la protection et la promotion des droits des PA, à la suite d'une discussion plénière qui s'est déroulée le 26 novembre 2020. Cette loi garantit plusieurs avantages clés pour les PA en matière d'éducation et de droits fonciers.

Kenya

Le collectif Community Land Action Now (CLAN) est une coalition d'organisations communautaires (OC) qui travaillent de concert pour la sécurisation des droits fonciers communautaires à travers la mise en œuvre de la Loi de 2016 sur les territoires communautaires (CLA) au Kenya. Le CLAN s'est investi dans la mobilisation des OC afin de renforcer par le nombre les capacités d'action et de

pression, mais aussi par la diversité des idées et la grande variété d'expériences vécues aux quatre coins du pays en matière territoriale. Il prévoit désormais d'élargir le réseau pour accueillir au moins 50 OC. Parmi les victoires remportées, on peut souligner le lobbying collectif sur les questions relatives aux terres communautaires dans le pays ainsi que le soutien apporté aux communautés dont les droits fonciers ont fait l'objet de violations de la part d'acteurs divers.

Le CLAN a bénéficié du conseil et de l'expertise de la spécialiste des droits fonciers et associée de RRI, Liz Wily, qui a bénévolement travaillé au développement d'un descriptif des étapes à suivre pour l'immatriculation des terres communautaires. Le CLAN a également forgé des partenariats avec l'Institut Katiba et avec Natural Justice, des organisations offrant des services d'accompagnement juridique et de résolution alternative des différends. Avec ces partenariats, le CLAN a favorisé la consolidation des droits de communautés comme les Ogiek et les Sengwer, y compris devant les tribunaux.

L'organisation communautaire de Kerio Valley (KVCO) est une OC spécialisée dans les questions relatives aux ressources naturelles et leur gouvernance au Kenya. Elle travaille en lien étroit avec une organisation internationale d'avocats, le International Senior Lawyers Project (ISLP), ainsi qu'avec des avocats bénévoles du Justice and Corporate Accountability Project (JCAP), sur un processus de médiation avec l'industrie pétrolière, et notamment avec deux compagnies d'exploitation de pétrole qui souhaitent investir sur le territoire de la communauté. Ce processus est facilité par le Défenseur des droits - Conseiller en conformité (CAO) de la Société financière internationale (IFC).

Liberia

Les OSC du Liberia se sont unies en coalition autour de quatre grands groupes de travail consacrés respectivement aux territoires, à REDD+, à la foresterie communautaire, et à l'huile de palme. Ces groupes de travail rassemblent des organisations diverses sur une plateforme où les intervenants peuvent partager des idées, explorer ensemble des stratégies d'exécution des projets, et concevoir des stratégies communes pour engager les autorités publiques et autres parties prenantes. Les organisations les plus expérimentées ont aidé leurs organisations partenaires à renforcer leurs capacités, et certaines ont pu ainsi participer aux processus nationaux de plaidoyer et de défense des droits.

Le Groupe de travail consacré à l'huile de palme a tissé de nouveaux partenariats avec la Table ronde sur l'huile de palme durable (RSPO), et avec Proforest, Traidcraft, Frontline Defenders, Solidaridad et Tropenbos. Il a présenté des représentants de ces organisations aux communautés locales pour aider à tisser de nouveaux liens. Par exemple, il a fait le lien entre Solidaridad et les petits producteurs de Bomi et de Grand Cape Mount.

Nigeria

Biakwan Light est une OC qui travaille sur diverses interventions foncières dans l'état de Cross River, au Nigeria. Elle est activement engagée dans la préservation des terres communautaires et dans la

promotion des modes de conservation et moyens de subsistance durables. L'un des résultats les plus remarquables de ses travaux a été une campagne de sensibilisation qui a abouti à la création de deux nouvelles OC consacrées aux droits et moyens de subsistance communautaires. Ces OC rassemblent des membres des communautés sur une plateforme où il leur est possible de discuter des difficultés qu'ils rencontrent et de se fixer des objectifs communs pour protéger leurs terres et moyens de subsistance.

Engagement du secteur privé

Liberia

Le Groupe de travail sur l'huile de palme [CSO Oil Palm Working Group (CSO-OPWG)] a rassemblé des organisations prenant part au discours ambiant concernant l'huile de palme. Les OSC ont mis leurs efforts en commun pour soutenir des travaux d'élaboration des politiques et pour contribuer à garantir que les investissements de cette industrie dans le pays soient soumis aux principes de justice sociale et environnementale. Aujourd'hui, elles travaillent également à la mise en œuvre de la nouvelle loi foncière du Liberia dans le secteur de l'huile de palme en faveur des droits communautaires. À ce jour, elles ont ainsi réalisé de solides contributions au développement des principes et critères de la RSPO, à l'interprétation nationale de la RSPO, à la notion de petit producteur au sein de la RSPO et à la stratégie nationale en matière d'huile de palme.

Le CSO-OPWG a formé les communautés à la négociation de contrats avec les investisseurs ainsi que sur les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. À l'issue de ces formations, une communauté du comté de Maryland a pu demander la révision de son accord social avec une compagnie minière opérant en territoire communautaire, car l'accord initialement signé n'était pas conforme au modèle de contrat idoine. Par exemple, la communauté avait demandé des ponts durables mais n'avait pas donné une description détaillée du type de pont durable qu'elle souhaitait.

Pour aider à surveiller et répondre aux menaces qui pèsent sur les terres communautaires, l'organisation SESDev (Social Entrepreneurs for Sustainable Development) a mis au point un système abordable et novateur d'alerte précoce, développé par l'initiative SDI (Sustainable Development Initiative). Ce système consiste en un standard téléphonique dédié, une base de données Excel simplifiée et un guide illustré décrivant les façons dont les communautés peuvent protéger leurs intérêts lorsqu'elles sont contactées par des investisseurs potentiels. Le personnel du standard téléphonique a été formé pour recueillir les informations relatives à chaque cas et offrir une première orientation aux personnes intéressées, et pour leur rappeler qu'elles doivent toujours demander le plus d'information possible aux investisseurs en s'abstenant de signer quoi que ce soit dans un premier temps. SESDev s'emploie également à faire le suivi des cas, à soutenir les communautés lors des négociations et à les mettre en lien avec des conseillers juridiques. Vous pouvez en savoir plus sur ces efforts en suivant [ce lien](#).

Kenya

La KVCO a établi le contact avec les compagnies pétrolières opérant dans sa région dès 2013, mais elle s'est heurtée à des difficultés pour élaborer et sécuriser des programmes locaux d'aide juridique. Même après avoir déposé des plaintes devant le Ministère kenyan de l'énergie et l'Autorité nationale de gestion environnementale, et avoir puisé dans ses deniers pour engager un avocat local, elle n'a pas pu obtenir gain de cause pour la communauté. L'organisation s'est donc tournée vers l'Europe et les États-Unis, afin d'obtenir des soutiens, et a réussi à obtenir l'engagement bénévole des avocats de l'ISLP, qui l'ont présentée à des collègues canadiens spécialisés dans le travail avec les communautés ayant des problèmes liés aux exploitations pétrolière et gazière. Ces organisations ont soutenu la KVCO dans sa mobilisation, a fourni une aide juridique et a établi le lien avec l'IFC où la communauté a pu présenter son cas.

Engagement des autorités publiques

Liberia

Le CSO-OPWG a pris part à la discussion concernant l'huile de palme dans le pays avec des représentants du gouvernement, notamment sur la Stratégie nationale relative à l'huile de palme et les normes de la RSPO. Cinq de ses membres ont siégé au groupe de travail technique sur le secteur national de l'huile de palme. Le Groupe de travail consacré aux territoires a développé un lien de travail solide avec l'Autorité libérienne des territoires (LLA) et participe activement au processus d'élaboration des réglementations de mise en œuvre de la nouvelle Loi libérienne sur les droits fonciers.

Le groupe de travail a contribué à l'élaboration et à l'adoption de réglementations sur les droits fonciers coutumiers. Certaines des stratégies qui ont contribué à renforcer les liens avec les autorités publiques ont consisté à : 1) identifier les législateurs qui soutiennent les droits fonciers communautaires et travailler avec ceux qui ne les soutiennent pas, afin d'influencer la prise de décisions ; 2) s'associer à des organisations internationales qui ont la capacité de pousser le gouvernement dans la direction souhaitée ; et 3) se rassembler autour d'une question commune au niveau communautaire et l'utiliser comme porte d'entrée pour établir le dialogue avec les autorités politiques. Cette dernière piste stratégique a été utilisée lors de la campagne en faveur de la Loi sur les droits fonciers, parallèlement à l'effort des OSC qui démarchaient auprès des communautés dans le but de les faire parler d'une seule voix. Lorsqu'un homme politique visitait les communautés dans une démarche électorale, il était systématiquement prévenu que la communauté ne soutiendrait que ceux qui s'engageraient à approuver la Loi sur les droits fonciers une fois élus. Cela a fait pencher la balance, et la loi a finalement été adoptée.

Le Groupe de travail consacré aux territoires a par ailleurs forgé une bonne relation de travail avec l'Autorité libérienne des territoires. Il a ainsi contribué à engager le gouvernement dans l'élaboration des réglementations d'application de la loi foncière, pour s'assurer entre autres que ces textes répondraient aux plaintes concernant les accaparements de terres et d'autres litiges fonciers. L'une

des victoires majeures de ce groupe a été d'obtenir du gouvernement qu'il déclare l'interdiction au niveau national de toute activité minière illégale,

RDC

Le Centre d'appui à la gestion durable des forêts tropicales (CAGDFT) a fait les présentations entre les autorités politiques et administratives de province et les OSC locales afin de contribuer à bâtir des alliances et à plaider pour la mise en marche des processus de foresterie communautaire sur le terrain. Des associations rassemblant des leaders de tous bords, notamment des délégués provinciaux, des ONG locales et des partis politiques, ont contribué à sensibiliser au sujet des gestes barrières dans la lutte contre le COVID-19 dans le Kwilu, tout en soutenant énergiquement la mobilisation locale et les approches axées sur les solutions.

Engagement des communautés

Kenya

Le CLAN a fait un usage novateur des chansons et du sens de l'humour pour véhiculer des informations clés, et cela a été positivement accueilli par les communautés locales. Ces communications ont su transmettre des messages complexes au sujet du COVID-19 en utilisant la musique et la comédie. La comédie, en particulier, est un vecteur très populaire au Kenya, et les clips produits par le CLAN ont été largement partagés via WhatsApp. Les travaux du CLAN offrent de précieuses leçons pour les OSC et les OC en matière de mobilisation des médias pour faire avancer les dossiers de défense des droits fonciers à divers niveaux. Il peut s'agir de chansons, de sketches ou de vidéos comiques sur la façon d'immatriculer des terres communautaires, de gérer efficacement les territoires, d'engager le dialogue avec les investisseurs ou encore de prendre soin de l'environnement. Les médias sont également un bon moyen pour documenter le travail de plaidoyer et de défense, car ils permettent de mettre ces travaux en ligne et de les avoir ainsi à disposition pour des usages ultérieurs.

Liberia

Le Groupe de travail sur l'huile de palme a utilisé la radio pour communiquer auprès des communautés sur l'évolution de la stratégie nationale pour l'huile de palme et d'autres réglementations. À la radio, le groupe a pu décomposer les aspects complexes de ces politiques et les présenter de façon simplifiée pour une meilleure assimilation. En outre, cela a eu pour effet de renforcer la position du Groupe lorsqu'il s'est trouvé en présence des communautés pour aborder ces questions.

Le Groupe de travail sur les territoires a également utilisé la radio pour communiquer au sujet des questions foncières auprès des communautés ; par exemple, il a beaucoup été question de l'élaboration des règlements d'application de la loi sur les droits fonciers. En outre, le Groupe a invité des journalistes à ses ateliers, pour les aider à mieux comprendre les dynamiques et évolutions

récentes du secteur foncier. Les journalistes ont ensuite été plus à même de communiquer sur ces messages dans leurs supports de presse et autres.

Justice de genre

RDC

Le CFLEDD a facilité d'adoption de politiques institutionnelles et culturelles favorables à l'égalité de genre, aux droits des femmes autochtones et locales, et à leur inclusion sociale aux niveaux local et national, y compris au sein des institutions gouvernementales. Cela s'est fait en adoptant des approches participatives, qui ont permis d'assurer que les voix des femmes dans les communautés locales et autochtones soient entendues dans toute leur diversité. Le CFLEDD a présenté les dimensions politique, juridique, institutionnelle, socio-économique, économique et environnementale de la problématique de genre, telle qu'elle est appréhendée dans un nouveau document de politique foncière, et a facilité sa compréhension et son adoption au niveau local. La compréhension des nouveaux documents de politique foncière à tous ces niveaux permet de voir sous un autre jour la persistance des conflits fonciers dans de nombreuses régions de la RDC, notamment du fait que les niveaux d'alphabétisation tendent à être supérieurs parmi les femmes des PA et des CL. Charger les femmes leaders de faire passer des messages clés aux autres femmes et aux hommes des communautés locales et autochtones est une façon efficace de mettre en lumière et de combattre les erreurs dans la documentation héritée de l'ère coloniale et des pratiques coutumières, qui s'appliquent encore dans la gestion des droits fonciers des communautés rurales.

République centrafricaine (RC)

Depuis 2009, le Centre d'appui pour le développement durable (CADD), soutenu par la Rainforest Foundation UK (RFUK), prête assistance aux communautés qui souhaitent obtenir des forêts communautaires, tout en soutenant les efforts des autorités publiques pour développer un cadre juridique adapté aux contextes locaux. Depuis 2016, la RFUK et les agents de terrain de la société civile centrafricaine soutiennent, dans le cadre du projet « CoNGOs », 14 villages rassemblés en deux sites pilotes. Grâce au soutien de RRI, de la RFUK et de la RC, les villages de Moloukou, Moale et Lokombe contrôlent désormais conjointement un territoire de près de 15 mille hectares dans la forêt de Lomba.

Certaines des stratégies employées par le CADD pour parvenir à ce résultat ont été : 1) de faire participer les OSC à tous les stades du processus pour obtenir l'autorisation des communautés à travers la divulgation de l'information ; 2) de conditionner à la participation des femmes son soutien aux PA et CL qui demandaient l'octroi et la gestion de « forêts communautaires pilotes » pour tester la législation existante ; et 3) de créer un environnement propice aux réformes politiques et juridiques, en permettant aux populations forestières de faire garantir leurs droits coutumiers par le biais de la foresterie communautaire au-delà des simples exercices de forêts communautaires pilotes.

Développement d'outils pour l'immatriculation et la gestion de forêts communautaires

RDC

Le CODELT a soutenu l'achèvement d'un guide opérationnel pour l'élaboration d'un plan simplifié de gestion communautaire des concessions forestières. Ce travail minutieux et participatif visait à faire en sorte que les textes réglementaires relatifs à la foresterie communautaire soient le plus consensuels possibles. Cela a conduit à la création du Plan simplifié de gestion, qui constitue un tournant important pour les communautés car l'absence d'orientations opérationnelles pour développer leurs concessions forestières était jusqu'alors un sérieux obstacle à la mise en œuvre de la foresterie communautaire en RDC. Le guide est désormais disponible et constitue un outil essentiel pour les communautés locales dans la gestion et l'exploitation de leurs concessions forestières.

Gabon

L'organisation Brainforest œuvre pour la conservation environnementale et forestière au Gabon. Elle a axé sa philosophie sur les interdépendances dans l'analyse des questions sociales et environnementales. Cela encourage la participation des populations locales, notamment les communautés Bantu et autochtones, dans les divers processus qui promeuvent la reconnaissance des droits et le développement communautaire, sans laisser de reconnaître les spécificités des peuples autochtones.

Brainforest a mis au point une stratégie de plaidoyer civil qui vise à influencer la méthodologie nationale de cartographie des territoires communautaires afin de la rendre plus efficace. En outre, elle s'est employée à sensibiliser au sujet des défis de la cartographie participative et sur le rôle que la société civile peut jouer dans le contexte plus général de la planification de l'aménagement des territoires. Brainforest a produit des cartes participatives qui représentent l'information spatiale à différentes échelles. Notamment, ces cartes montrent des informations détaillées sur la disposition et l'infrastructure des voies communales, des transports et des habitations individuelles. Ce sont de puissants outils pour soutenir les peuples autochtones et les communautés locales dans leur participation à la planification de l'aménagement des territoires.

Mobiliser les systèmes de connaissances autochtones

Kenya

Les Sengwer, une communauté de chasseurs-cueilleurs de la forêt kenyane d'Embobut, ont consolidé leurs systèmes de connaissances autochtones pour étayer la cause des droits fonciers communautaires. À travers les récits et mémoires des anciens, ce peuple a documenté : 1) son histoire environnementale ; 2) son histoire territoriale ; 3) les aspects environnementaux et culturels du totémisme ; 4) les injustices remontant à la période coloniale qui se poursuivent aujourd'hui ; 5) son traumatisme intergénérationnel ; et 6) la conception du paysage qui est la sienne.

Bien qu'ils n'aient pas encore obtenu gain de cause concernant leurs droits fonciers, la détresse des Sengwer est désormais mondialement connue. Elle a fait l'objet de diverses couvertures médiatiques, et notamment de films tels que *Honey at the Top*, disponible sur <https://www.filmsforaction.org/watch/honey-at-the-top-2/>.

Madagascar

En 2020, l'organisation SIF a conduit une étude dans plusieurs régions malgaches pour identifier les éventuels systèmes traditionnels de droits fonciers existants, afin de contribuer au développement de textes juridiques concernant les droits fonciers communautaires. Parmi les réussites de ce projet, on peut citer : 1) une consultation et un dialogue participatif en faveur d'une gouvernance foncière inclusive, qui ont permis l'élaboration et le suivi de cadres juridiques en matière foncière dotés de statuts spéciaux ; 2) la diffusion et la popularisation de la démarche de recensement des parcelles, qui constitue une base pour le développement d'un outil de planification spatiale ; et 3) une contribution effective au partage d'informations et de communications sur les territoires pluralistes, au service de la défense des droits fonciers malgaches.



Note au lecteur : n'hésitez pas à prendre directement contact avec les organisations et coalitions citées dans ce document pour obtenir davantage d'information sur leurs projets et innovations. Pour être mis en contact avec ces entités, vous pouvez contacter Shannon Johnson par email :

sjohnson@rightsandresources.org

Au sujet de l'Initiative des droits et ressources

L'Initiative des droits et ressources (RRI) est une coalition mondiale de 21 partenaires et plus de 150 organisations de titulaires de droits avec leurs alliés. Elle est engagée en faveur des droits des peuples autochtones, afro-descendants et communautés locales –et en particulier ceux des femmes au sein de ces communautés– sur les forêts et les ressources. Chaque membre du réseau tire parti des forces, de l'expertise et de la portée régionale des autres membres, pour parachever des solutions plus efficaces et plus efficaces. Forte de cette puissante coalition mondiale, RRI donne une résonance à la voix des populations locales et mobilise proactivement les gouvernements, les institutions multilatérales et les acteurs du secteur privé pour favoriser l'adoption de réformes institutionnelles et commerciales qui garantissent à ces populations l'exercice effectif de leurs droits et la réalisation de leurs choix de développement. En facilitant une compréhension stratégique des risques et opportunités qui découlent de l'insécurité des droits sur les terres et les ressources, RRI développe et promeut des approches axées sur les droits en matière d'entrepreneuriat et de développement, et catalyse des solutions efficaces pour assurer l'adéquation des réformes foncières rurales et renforcer la gouvernance durable des ressources.

RRI est coordonnée par le Groupe des droits et ressources, une organisation à but non lucratif établie à Washington, DC. Pour plus d'informations, visitez www.rightsandresources.org/fr.

Partenaires



Bailleurs de fonds



Les points de vue exprimés dans ce document ne sont pas forcément ceux des agences ayant généreusement soutenu ce travail. Cette présentation est couverte par la Creative Commons Attribution License CC BY 4.0.